



✓ PROJET DE TERRITOIRE / Schéma Culturel / Tarn

STAGE N°	STRUCTURER L'OFFRE CULTURELLE AU BÉNÉFICIAIRE DES USAGERS	PETR du Pays Lauragais
81/18/1326	formation accompagnement d'un groupe partenarial à la co-élaboration du projet culturel du territoire	

LES CRITERES

Critères rattachés à la convention Région - Accompagnement des porteurs de projet pour le développement de l'activité dans les territoires ruraux

TYPE DE BENEFICIAIRES	OBJECTIF PROJET	SECTEUR ACTIVITE	TAILLE ENTREPRISE	OBJECTIF FORMATION	TYPE FORMATION	ENCADREMENT AIDES
Public mixte	Projet structurant territoire	Culture	Néant	Définition de projet	Générale collective	SIG ou formation

Nombre d'activités / entreprises concernées par l'accompagnement : 7

Nombre d'emplois concernés : Non connu

Territoire concerné par le projet : PETR Lauragais

LE CONTEXTE DU PROJET

Le PETR du Lauragais, à cheval sur l'Aude (82 communes), la Haute-Garonne (71 communes) et le Tarn (14 communes) est constitué de 4 communautés de communes : Terres du Lauragais, Lauragais Revel Sorèzois, Castelnaudary Lauragais Audois et Piège Lauragais Malepère. Fort d'une histoire millénaire et mouvementée, le Lauragais dispose de ressources significatives en matière de sites touristiques et culturels diversifiés et bien répartis sur l'ensemble du territoire : le Canal du Midi, le système d'alimentation du canal (en grande partie), la route du pastel (pays de cocagne), les abbayes de Saint-Papoul et de Sorèze, des villages typiques (Revel, Durfort, Fanjeaux, Saint-Félix-de-Lauragais...), la route du cassoulet, de nombreux musées... De plus c'est un pays aux fortes dynamiques locales. Les initiatives culturelles associatives, communales ou privées y sont nombreuses et diversifiées : 9 médiathèques ou réseaux de bibliothèques, 10 écoles de musique, 6 lieux de diffusion (théâtre, salles de spectacle), plus de 9 associations culturelles locales à forte personnalité, plus de 20 festivals de plus ou moins grande importance, de nombreux artistes libres...

Le PETR porte le GAL Leader Terroirs du Lauragais qui pilote le programme d'aides européennes LEADER. Pour le PETR et le GAL, la culture est un des axes de développement du projet de territoire. Plutôt que de faire faire un diagnostic à un bureau d'étude, il a choisi de le réaliser avec ses propres moyens d'animation et en impliquant les acteurs de la culture, qui se sont très bien impliqués.

Représentant l'ensemble des domaines de la culture, de nombreux acteurs publics, associatifs ou indépendants ont contribué à la réalisation d'un diagnostic culturel de territoire. Dans la stratégie de développement du PETR, la culture est un axe à part entière accompagné par le programme LEADER. Depuis 2016, une dynamique culturelle de territoire et de mise en réseau a été renforcée, débouchant sur de nouveaux projets structurants :

- un appel à projet « le Lauragais dans les arts »
- un appel à projet culturel et associatif « itinérance, frontières et coopération »
- une plateforme numérique de mise en réseau des acteurs

L'ensemble des actions mises en œuvre dans ce cadre a mobilisé de nombreux acteurs culturels, très motivés pour échanger, coopérer et s'inscrire dans une démarche territoriale.

LE PROJET

Un groupe d'acteurs culturels d'horizons divers s'est réuni à deux reprises. Il a pour projet de pérenniser et structurer la dynamique récemment enclenchée. L'ensemble des parties prenantes, par delà leurs problématiques propres de développement associatif, d'entreprise ou de préservation de l'intérêt général, se retrouve autour de valeurs communes. Les participants s'accordent sur l'opportunité d'un projet culturel territorial mettant en valeur un patrimoine riche et de qualité, et permettant de développer le foisonnement d'initiatives et de coopérations entre acteurs culturels locaux. Il pointe l'importance des droits culturels, la nécessité que la culture soit au bénéfice des usagers (habitants et touristes).

L'objectif du projet est donc de rendre lisible et développer l'offre culturelle du Pays Lauragais au service des publics. Le groupe projet a défini deux axes :

- Les publics et la programmation culturelle territoriale concertée
- La mutualisation et la coopération de moyens (emplois, matériel, lieux)

Ces deux axes sont l'opportunité de définir des actions transversales croisant des domaines différents (ex. expositions d'art plastique à l'Abbaye de Saint-Papoul, concerts dans des lieux de patrimoine, ...). La communication et la promotion sont des enjeux transverses à ces deux axes qu'il faudra également prendre en compte et améliorer.

ANALYSE DES BESOINS DES BENEFICIAIRES ET CONDITIONS DE REUSSITE DU PROJET

Les membres du groupe projet possèdent tous des compétences liées à leurs pratiques professionnelles ou à leur mandat associatif. Pour autant ils doivent développer de nouvelles compétences liées à la construction d'un projet collectif complexe.

En terme de conduite de projet, la démarche esquissée est la suivante :

- appropriation collective du diagnostic culturel du territoire
- travail sur les deux axes (préférence des participants pour travailler en grand groupe sur chaque axe) : publics et programmation ; mutualisation et coopération ; ainsi que sur la communication et la promotion.
- mise en cohérence de l'ensemble du projet.

Simultanément à ces travaux qui ont un caractère transdisciplinaire, le PETR pourra animer des réflexions thématiques « disciplinaires » : arts vivants, patrimoine historique et architectural, arts plastiques, etc.

En terme de compétence collective, les besoins sont les suivants :

- acquisition d'une vision partagée des enjeux culturels locaux
- acquisition de méthodes de conduite de projet territorial, de coopération et de communication.

La collectivité a sollicité la formation-développement pour les accompagner dans la co-construction du projet.

LES OBJECTIFS DE FORMATION-DÉVELOPPEMENT

En s'appuyant sur la démarche de projet, le consultant-formateur apportera aux participants les compétences pour :

- définir et ajuster le cadre de référence du projet culturel de territoire à partir d'une vision partagée du diagnostic et des enjeux
- proposer un plan d'actions culturelles territoriales (programmation, mise en réseau, mutualisation, communication et promotion) et les moyens concrets pour leur mise en œuvre ; à terme, mettre en œuvre ces actions.
- définir les modalités de gouvernance du projet culturel de territoire ; à terme, s'impliquer dans la gouvernance du projet.

Livrables: Le groupe projet a formalisé et présenté une proposition de projet culturel aux instances délibératives.

LE GROUPE PROJET

Les caractéristiques des participants

Partie ADEPFO

Nom Prénom	Activité professionnelle	Statut dans le projet	Commune
Jean-Claude Cruzel	Bénévole association Festi-Faget	Acteur culturel / arts du cirque	Le Faget (31)
Amandine Guiraud	Médiatrice Abbaye de St Papoul	Acteur culturel / patrimoine	Saint-Papoul (11)
Jean-Luc Jorrion	Directeur Centre social et culturel	Acteur social et culturel	Salles-sur-l'Hers (11)
Sylvie Le Joly	Chargée de développement intercommunal	Acteur public de la culture	Villefranche-de-Lauragais (31)
Pierre-Yves Leiser	Directeur musée du bois	Acteur culturel / patrimoine	Revel (31)
Frédérique Malis	Artiste	Acteur culturel / arts	Castelnaudary (11)
Emmanuelle Massart	Directrice du réseau de lecture publique intercommunale	Acteur culturel / lecture publique	Castelnaudary (11)
Noëlle Meissonnier	Directrice école de musique intercommunale	Acteur culturel / musique	Caraman (31)
Jean-Michel Montmège	Bénévole association Aléas	Acteur culturel / arts du cirque	Cennes-Monesties (11)
Dominique Pilato	Directrice Musée et jardins du canal du Midi	Acteur culturel / patrimoine	Revel (31)

Partie Adefpat

Nom Prénom	Activité professionnelle	Statut dans le projet	Commune
Virginie Houles	Directrice Abbaye école de Sorèze	Acteur culturel / patrimoine	Sorèze (81)

Participera aussi aux travaux, non éligible du fait de son statut :

William Dupré, chargé de mission culture du PETR

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Cadre de référence du projet, vision partagée

Axe 1 : Une offre de programmation concertée

Axe 2 : Mutualisation de moyens

Axe 3 : Promotion et communication

Ensemble du projet

Présentation du projet et bilan

GROUPE D'APPUI AU PROJET

Organisme de développement : PETR du Pays Lauragais

Animation : Brigitte Glain

Elu référent : Georges Méric, Président du PETR

Composition du groupe :

- Jean-Pierre Besombes-Vailhe, Conseiller action culturelle DRAC Occitanie
- Marie Bonfill, Région Occitanie, service arts de la scène et art contemporain
- Jean-Michel Bouyssié, Conseil départemental du Tarn, service culture
- Colette Cabrol, vice présidente CC Castelnaudary Lauragais Audois, Castelnaudary, membre de la commission culture du PETR Lauragais
- Nicolas Conejero, Conseil départemental de l'Aude, service culture
- William Dupré, animateur culture du PETR Lauragais
- Marielle Garonzi, conseillère régionale (commission culture)
- Marie-Françoise Gaubert, CC Revel Sorèzois Montagne Noire, co-présidente de la commission culture du PETR Lauragais
- Hélène Giral, conseillère communautaire CC Castelnaudary Lauragais Audois, commission culture du PETR Lauragais
- Philippe Greffier, président du GAL des Terroirs du Lauragais
- Albert Mamy, CC Revel Sorèzois Montagne Noire, membre de la commission culture du PETR Lauragais
- Jean-François Pages, vice président CC des Terres du Lauragais, Villefranche-de-Lauragais, membre de la commission culture du PETR Lauragais
- Christine Pujol, conseillère régionale Occitanie, administratrice Adefpat et Adepfo
- Serge Serrano, vice président CC Piège Lauragais Malepère, Bram, membre de la commission culture du PETR Lauragais
- Aurélien Turc, Conseil départemental de la Haute-Garonne, service culture sport
- Arielle Cleu, consultante-formatrice
- Hélène Gaulier, Adepfo
- Pascal Bonnin, Adefpat

Modalités de mobilisation du GAP :

Conformément à la procédure Adepfo concernant les comités de pilotage, celui-ci se réunira en début de formation (fin septembre ou début octobre). Il sera l'occasion de valider les axes travaillés par le groupe projet, d'échanger des informations de contexte (communautaire, administratifs, ...) utiles au projet. La commission Culture et le conseil syndical du PETR ont validé le principe de l'accompagnement. Les autres partenaires connaissent et valident la démarche de projet participative qui est mise en œuvre.